

Sommet FRESQe 2016



Recommandations Finales - 25 Avril 2016

Dans le cadre du premier sommet annuel du Forum de la Relève Étudiante pour la Santé au Québec, voici les recommandations qui ont été adoptées par des représentants de 27 associations étudiantes universitaires en santé de partout à travers la province.

Thème 1 : Les ressources humaines en santé et la pratique professionnelle

Orientation #1 : Reconnaître le rôle et l'apport unique de chaque intervenant et permettre à tous d'exercer au maximum de leur champ d'exercice.

1. Développer des ordonnances collectives nationales par l'INESSS avec une portée nationale, assouplir le processus et continuer à encourager l'adoption d'ordonnances collectives locales.
2. Assurer que la direction des instances de soins locales (GMF, CISSS, CLSC, etc.) soit assurée par un comité interdisciplinaire.

Orientation #2 : Favoriser et organiser la collaboration inter-professionnelle dans le système de santé.

1. S'assurer que les professionnels de santé connaissent les différentes modalités de travail interdisciplinaire, et qu'ils sachent laquelle utiliser selon les besoins du patient.
2. Créer un réseau virtuel de communication encrypté entre les professionnels.

3. Favoriser les références interprofessionnelles entre les milieux de soins pour permettre au patient d'obtenir le bon professionnel au bon moment en fonction de ses besoins.
4. Favoriser la collaboration inter-organisationnelle (milieu scolaire, milieu d'appartenance territoriale différent, organisme communautaire) et la transition des soins entre les différentes lignes de service du système de santé.

Orientation #3 : Augmenter la couverture publique des différents services et soins prodigués par une variété de professionnels.

1. Ajouter des postes cliniques temps plein en première ligne en audiologie, orthophonie, nutrition, physiothérapie, kinésiologie, ergothérapie, travail social, psychologie, inhalothérapie, pharmacie, infirmiers cliniciens, IPS, ainsi que tous autres intervenants nécessaires, afin de répondre à la demande réelle. Intégrer ces postes dans les équipes actuelles de première ligne.
2. Évaluer la faisabilité d'une couverture élargie et publique dentaire et optométrique, en priorité à la clientèle sous le seuil de la pauvreté, en leur octroyant ce qui est déjà offert aux personnes bénéficiant de l'aide sociale. Il est essentiel qu'on s'intéresse aux soins préventifs et de base pour l'ensemble de la population.
3. Reconnaître et valoriser le rôle de la pharmacie communautaire en tant que milieu de soins de première ligne ainsi qu'en promotion de la santé et prévention. Le FRESQue favorise les soins pharmaceutiques plutôt que la distribution des médicaments sans la négliger.

Thème 2: Modèle de soins

Orientation #1 : Orienter le modèle de soins afin de reconnaître la diversité des milieux et assurer un accès aux soins; Baser la planification des ressources humaines, matérielles et financières en santé sur les besoins des territoires afin de rapprocher les décisions des paliers locaux. Avoir un processus de planification pour tous les professionnels de la santé en fonction des besoins de la population.

1. Instaurer un ou plusieurs sites de Guichet d'Accès locaux de chaque région, afin de diriger le patient au bon endroit au bon moment.

2. Permettre et supporter des cliniques de solidarité dans les milieux où une offre de service particulière est requise (ex., SABSA, services en régions éloignées).
3. La gestion des effectifs médicaux doit être une gestion locale ou régionale décentralisée et être basée sur les besoins réels de la population du territoire tels que définis par celle-ci.

Orientation #2 : Assurer une offre complète de services dans chaque territoire, en tenant compte des besoins spécifiques de certaines populations.

2.1 Rendre les prestataires de services locaux responsables d'offrir suffisamment de services (ex. sans rendez-vous) aux gens de leur communauté, selon les ressources disponibles.

a. Assurer l'imputabilité de l'équipe de soins (en GMF) et des réseaux locaux de santé par un comité des usagers local et restaurer la place des usagers et membres du public sur les conseils d'administration.

b. Offrir des plages de disponibilité en rendez-vous accès avancé via des plages d'urgence pour la population du territoire (inscrite et non inscrite).

2.2 Assurer que tous patients considérés comme des grands utilisateurs soient enregistrés avec une équipe de soins; que cette équipe comprenne un médecin de famille ou un IPS et une équipe interprofessionnelle; que le ministère offre un soutien financier des ressources nécessaires pour améliorer la communication et les corridors de services avec les centres communautaires et les services d'urgence.

Thème 3 : Interventions sociales, éducatives et politiques en santé publique

Orientation #1 : Orienter le système de santé vers la prévention et les pratiques de santé publique.

1. Mettre les déterminants sociaux de la santé physique et mentale au coeur de la prévention et agir directement sur les milieux socio-économiques faibles, par exemple en travaillant sur la problématique des déserts alimentaires, en fournissant plus de logements sociaux, en réinjectant des fonds dans les organismes communautaires, en investissant dans les programmes d'activité physique et en

percevant une taxe sur les boissons sucrées, tout en réinvestissant les bénéfices dans les programmes de prévention. Que ces moyens passent par la concertation entre le ministère de la santé et des autres ministères, en particulier celui de l'éducation.

2. Protéger et développer la santé, les programmes et les projets pilotes touchant les déterminants sociaux de la santé et que le gouvernement se penche sur des stratégies efficaces en prévention, santé publique, et promotion de la santé, et fournisse les ressources financières pour les mettre en place. Maintenir et améliorer les outils de surveillance, d'évaluation et d'action visant la réduction des inégalités en santé.
3. Que le MSSS assure la collaboration intersectorielle entre les différents ministères.
4. Favoriser la concertation entre le Ministère de la Santé et le Ministère de l'éducation pour faire la promotion en milieu scolaire de saines habitudes de vie en termes de nutrition, de soins dentaires et d'exercice physique. Favoriser la littératie générale chez les enfants et les populations vulnérables. Soutenir les enfants en difficulté.

Orientation #2: Promouvoir la pratique de première ligne en régions éloignées pour combler les besoins des régions et favoriser la rétention des professionnels.

1. Inciter les universités à créer des programmes professionnels en région, soit via des programmes délocalisés soit via les établissements existants.
2. Soutenir des programmes de bourses durant les études des étudiants dans les programmes professionnels.
3. Soutenir la formation des professionnels pour l'intervention auprès des communautés des Premières Nations.
4. Programme de valorisation de la pratique en première ligne (proposition supplémentaire proposée)

À propos du FRESQue

Fondé en janvier 2016, le FRESQue rassemble des futurs membres de la communauté professionnelle en santé de partout au Québec et agit comme un forum non hiérarchique, interprofessionnel et démocratique. Composé de 27 associations d'étudiants en santé de niveau universitaire, le FRESQue s'exprime d'une voix unie auprès du gouvernement et de la société québécoise.

Pour informations : www.lefresque.com ou info@lefresque.com et coordonnées ci-bas :

Jessica Ruel-Laliberté

Co-fondatrice du FRESQue

Déléguée aux affaires politiques de la Fédération Médicale Étudiante du Québec

politique@fmeq.ca

418-891-1163